

Rayonnements non-ionisants



Identification des dangers

- Présence de sources de rayonnements électromagnétiques (proximité de lignes de transport électrique, transformateurs, alternateurs, équipements de soudage par résistance, matériels électriques, fours industriels par induction, fours industriels à micro-ondes, radars, installations de RMN, installations IRM, émetteurs et récepteurs radiofréquences...)
- Présence de sources de rayonnements infrarouge ou ultraviolet (stérilisation en milieu micro-biologique, détection de composés par fluorescence, spectrographie UV, photochimie, photocopieuse, ...)



Modalités d'exposition aux dangers

- Toutes les situations au cours desquelles les personnes peuvent se trouver à proximité ou utiliser des sources de rayonnements non-ionisants
- Toutes les situations au cours desquelles des matériaux ferro-magnétiques peuvent se trouver à proximité des sources de rayonnements électromagnétiques



Moyens de prévention

Organisationnels

- Respect des valeurs limites d'exposition
- Eloignement des postes de travail permanents
- Signalisation et balisage des zones de risques
- Limitation d'accès pour certaines catégories de personnes

Techniques

Collectifs :

- Limitation des émissions par des dispositions constructives, ou des écrans
- Locaux adaptés

Individuels :

- Equipements de protection individuelle adaptés et en bon état

Humains

- Formation sur les risques d'exposition aux rayonnements non ionisants

